

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23081171

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

13 JUN 2023

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0450 410 689**

Nom

(en entier) : **FC MALONNE**

(en abrégé) : **FCM**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **rue de la Vigne 26, 5020 Malonne**

Objet de l'acte : Démissions, Nominations et Modification des statuts

Lors des assemblées générales ordinaires du 14 février 2023, les décisions suivantes ont été prises :

1) Démissions :

- A démissionné du poste d'Administrateur et Président : **Patrice Debondt**

2) Nominations :

- Nomination en qualité d'administrateur : **Ludovic Bottaro**
Arnaud Peters

3) Attribution des fonctions : Le bureau : **Président : Ludovic BOTTARO**
Secrétaire Christian BODARD
Trésorier : Serge DELAITTE

4) La nouvelle assemblée, a adopté à l'unanimité modifications de statuts suivantes ::

Général :

- La notion de « Conseil d'Administration » est remplacée par « Organe de Gestion »

Article 1 : Dénomination

L'association est dénommée "FC MALONNE ", en abrégé "FCM". en remplacement de FC Malonne 2000

Article 30 : Dispositions transitoires

- Administrateurs :

Patrice Debondt est remplacé par Ludovic BOTTARO

PETERS Arnaud est rajouté à la liste

- Le Président : Patrice Debondt est remplacé par Ludovic BOTTARO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).